



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que l'**ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES, Division des ateliers centraux – DAC**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable Marque JCB, type 4CX PRO 109 CV, n° de construction JCB24H54LN3143556 à Bertrange.

Bertrange, le 9 janvier 2023




Youri DE SMET
Bourgmestre ff


Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 9 janvier 2023.

Bertrange, le 9 janvier 2023




Youri DE SMET
Bourgmestre ff


Georges FRANCK
Secrétaire